

**CEV-UdM | HRnet**  
**APPEL À PARTICIPATION****Programme de Publication des Mémoires de Master en Santé Publique***Votre mémoire défendu. Votre recherche publiée.*

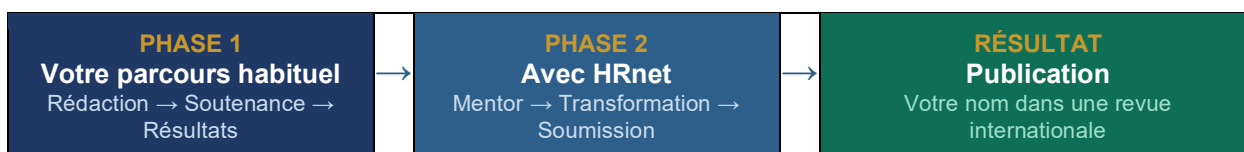
## 1. Contexte : un partenariat au service de votre carrière

Le CEV-UdM et HRnet (Health Research Network) ont signé un Mémorandum d'Entente formalisant leur collaboration en matière de formation, de recherche et de renforcement des capacités. Une copie de ce document vous est jointe. Dans ce cadre, les deux institutions lancent conjointement un programme visant à valoriser les mémoires de master des étudiants du CEV-UdM par la publication scientifique.

Chaque année, environ 100 mémoires de master sont produits au CEV-UdM sur des problématiques de santé publique réelles. Ces travaux, souvent de grande qualité, restent confinés en bibliothèque une fois la soutenance terminée. Ce programme existe pour changer cela.

## 2. Comment fonctionne le programme ?

Le principe est simple : vous rédigez et défendez votre mémoire exactement comme prévu, sans aucun changement à votre parcours académique habituel. Une fois votre soutenance réussie, si vous avez rejoint le programme, HRnet vous attribue un mentor qui vous accompagnera dans la transformation de votre mémoire en manuscrit prêt à être soumis à une revue scientifique à comité de lecture.



Votre mémoire n'est pas modifié. Votre soutenance n'est pas modifiée. Votre jury n'est pas modifié. Le programme démarre uniquement après que vous avez obtenu vos résultats.

## 3. Le rôle du mentor HRnet

Un mentor HRnet vous est attribué après votre soutenance. Son rôle est strictement limité à la préparation et à la soumission du manuscrit scientifique. Il n'intervient pas dans votre recherche, ne remplace pas votre directeur de mémoire et n'a aucune influence sur votre évaluation académique.

**Ce que le mentor HRnet fait pour vous :**

- Analyser votre mémoire défendu pour identifier les éléments publiables.
- Vous guider dans la restructuration au format IMRAD (Introduction, Méthodes, Résultats, Discussion).
- Réviser le manuscrit pour le style, la clarté et la conformité aux exigences de la revue cible.
- Identifier une revue à comité de lecture sans frais APC adaptée à votre thématique.
- Préparer le dossier de soumission (lettre de couverture, déclarations, formatage).
- Vous accompagner dans la réponse aux commentaires des évaluateurs si nécessaire.

## 4. Quatre séminaires exclusifs de rédaction scientifique

Tous les participants admis au programme bénéficient d'un accès exclusif à quatre séminaires en ligne animés par des mentors HRnet, à raison d'un par mois à compter d'août 2026. Ces séminaires sont

réservés aux inscrits — les informations de connexion et le programme détaillé de chaque séminaire seront communiqués ultérieurement.

| N°        | Date           | Titre du séminaire                                                                             |
|-----------|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>S1</b> | Août 2026      | <i>De la dissertation au manuscrit : comprendre les formats et choisir sa revue cible</i>      |
| <b>S2</b> | Septembre 2026 | <i>Rédiger pour publier : maîtriser le format IMRAD et le style scientifique international</i> |
| <b>S3</b> | Octobre 2026   | <i>Soumettre avec succès : préparer le dossier et répondre aux évaluateurs</i>                 |
| <b>S4</b> | Novembre 2026  | <i>Éthique de la publication : paternité, intégrité et droits des auteurs</i>                  |

## 5. Pourquoi rejoindre le programme ?

### Pour vous

- **Votre nom comme auteur principal dans une revue scientifique internationale — un atout déterminant pour votre CV et votre carrière.**
- Un mentor chercheur HRnet expérimenté attribué gratuitement après votre soutenance.
- Accès exclusif à quatre séminaires de formation en rédaction et publication scientifiques.
- Votre recherche sur la santé publique africaine sera accessible, citée et utilisée au-delà des murs de la bibliothèque.
- Aucun frais supplémentaire — priorité aux revues sans frais de traitement d'article (APC).

### Pour vos institutions

- Chaque article publié porte les affiliations du CEV-UdM et de HRnet, renforçant la visibilité bibliométrique des deux institutions.
- Paternité partagée entre l'étudiant (auteur principal), le directeur de mémoire et le mentor HRnet.

## 6. Modalités pratiques

| Aspect                                   | Détail                                                                              |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Participation</b>                     | Volontaire — sur candidature en ligne avant le 31 juillet 2026                      |
| <b>Qui peut postuler ?</b>               | Tout étudiant inscrit au MASPEL ou MASTEL, quelle que soit l'avancée de son mémoire |
| <b>Quand commence l'accompagnement ?</b> | Après la soutenance et la communication officielle des résultats                    |
| <b>Livrable final</b>                    | Manuscrit soumis à une revue à comité de lecture                                    |
| <b>Durée</b>                             | Jusqu'à la soumission du manuscrit — engagement de bonne foi                        |
| <b>Séminaires</b>                        | 4 séminaires en ligne exclusifs (août à novembre 2026) — inscrits uniquement        |
| <b>Frais de publication</b>              | Priorité aux revues sans APC — revues payantes écartées sauf exception justifiée    |
| <b>Paternité</b>                         | Auteur principal : l'étudiant — co-auteurs : directeur de mémoire + mentor HRnet    |
| <b>Coût pour l'étudiant</b>              | Aucun                                                                               |

## 7. Comment postuler ?

La candidature se fait uniquement en ligne via le formulaire Google disponible au lien ci-dessous. Avant de remplir le formulaire, préparez les deux documents suivants :

- Une description sommaire ou le protocole de votre projet de mémoire (PDF).
- La lettre de soutien de votre directeur de mémoire CEV-UdM, complétée et signée (modèle fourni en annexe — à télécharger, faire signer et numériser en PDF).



Lien vers le formulaire de candidature :

<https://forms.gle/g6tCxGAZF9LF2ZqN8>



**DATE LIMITE : 31 JUILLET 2026 À 23H59**

## 8. Contact

**Pour toute question sur le programme :**

CEV-UdM : infocev@udm.cm | cev.udm.cm

HRnet : secretariat@hrnet-africa.org | hrnet-africa.org